

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Instruction conjointe du 28 octobre 2014 relative à la préparation et à la coordination des services face au risque EBOLA sur le territoire national

NOR : INTK1422286J

Référence : instruction relative à la conduite à tenir au regard du risque EBOLA sur le territoire national du 11 octobre 2014.

Pièce jointe : lettre de mission du Premier ministre au professeur DELFRAISSY, coordonnateur national.

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et le ministre de l'intérieur à Messieurs les préfets de zone de défense et de sécurité; Mesdames et Messieurs les préfets de départements; à Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé (en communication).

L'épidémie d'EBOLA poursuit sa progression en Afrique de l'Ouest. Si certains pays, comme le Nigeria et le Sénégal, ont réussi à contrôler le risque épidémique, la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria sont durement frappés. Des cas isolés de virus EBOLA continuent d'être détectés hors d'Afrique: États-Unis, Espagne... Aucun n'a été à ce jour détecté en France. Nous restons dans une situation sanitaire maîtrisée qui ne nécessite pas à ce stade l'activation du dispositif interministériel de gestion de crise.

Le suivi de cette crise internationale, l'engagement de la France en soutien à la Guinée et la préparation sur le territoire national nécessitent un pilotage et un suivi inscrits dans la durée.

Le Président de la République et le premier ministre ont donc pris la décision de créer un dispositif de coordination pour piloter la mobilisation des pouvoirs publics sur l'ensemble du champ: organisation et mise en œuvre de l'aide française à la Guinée, préparation et mobilisation des acteurs sur le territoire national, renforcement des dispositifs de veille sanitaire. Des mesures nouvelles sont mises en œuvre pour prévenir l'importation de cas.

Localement, vous assurerez la coordination des différents acteurs et mettrez en œuvre les mesures décidées au niveau national.

1. Le dispositif de coordination nationale

1.1. La task-force interministérielle

Le Premier ministre a désigné le Professeur Jean-François DELFRAISSY, directeur général de l'Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales, coordonnateur national de la «task-force interministérielle Ebola» placée sous son autorité.

Trois coordonnateurs délégués l'appuient dans son action :

Mme Christine FAGES, diplomate, en charge de la coordination des actions internationales et européennes, et notamment de la mise en œuvre de l'aide de la France à la Guinée;

M. Pierre LIEUTAUD, préfet, en charge de la coordination du dispositif de réponse nationale permettant d'assurer la préparation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs sur le territoire national;

M. Thierry DEBORD, professeur de médecine, en charge des aspects proprement sanitaires de la gestion de la crise Ebola, qui agira en lien avec les deux pôles.

1.2. Le rôle du coordonnateur délégué en charge de la coordination du dispositif de réponse nationale

Le préfet Pierre LIEUTAUD a la responsabilité de veiller à la préparation et à la mobilisation de l'ensemble des acteurs sur le territoire national. À ce titre, il lui revient de :

- coordonner l'élaboration des instructions, consignes et conduites à tenir diffusées aux services déconcentrés de l'État, aux collectivités territoriales, et aux différents acteurs concernés;
- mettre en place un dispositif efficace de remontée d'informations auprès des autorités nationales;
- proposer toute mesure nouvelle sur le territoire national nécessaire pour contrer l'éventuelle propagation du virus;
- améliorer et renforcer la coopération des acteurs concernés sur le terrain.

Au-delà du dialogue quotidien entretenu avec les agences régionales de santé, vous pourrez faire part au coordonnateur national délégué de vos interrogations et de vos propositions de nature à améliorer le dispositif national.

Coordonnées de M. LIEUTAUD : coordination-ebola@interieur.gouv.fr

1.3. *Le rôle du coordonnateur délégué en charge du volet sanitaire de la crise Ebola*

Le professeur Thierry DEBORD a en charge les aspects sanitaires du suivi de la crise Ebola. À ce titre, ses missions sont les suivantes :

- veille sanitaire et suivi épidémiologique ;
- évaluation et gestion des alertes sanitaires ;
- préparation du système de santé à faire face à l'apparition ou à la diffusion du virus sur le territoire national ;
- lien avec l'OMS.

Il agira en étroite coordination avec M. LIEUTAUD et Mme FAGES.

2. **La préparation et la coordination des acteurs**

La prise en charge des « cas possibles », après évaluation de la Cellule interrégionale d'épidémiologie de l'Institut de veille sanitaire (Cire InVS), relève de la responsabilité des SAMU.

Toutefois, il est possible que les services d'incendie et de secours soient sollicités par la régulation médicale pour participer à la prise en charge d'un patient, ou qu'ils interviennent en premier ressort auprès d'une personne qui n'aurait pas donné tous les éléments utiles permettant d'évoquer une suspicion de virus Ebola et qui s'avérerait ultérieurement être un cas « possible » ou « confirmé ».

Aussi, et afin de vous assurer de la préparation et de la bonne coordination entre les différents intervenants, vous réunirez avec les directeurs généraux des ARS, dans les meilleurs délais, les membres concernés du comité départemental de l'aide médicale d'urgence, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPTS).

Vous ferez part à la coordination nationale des difficultés qui pourraient vous être signalées.

3. **La communication autour des cas possibles**

Les dernières semaines ont montré la grande sensibilité de l'opinion et des médias au risque Ebola. À l'occasion d'interventions sur des cas suspects ou des cas possibles de contamination, les sollicitations médiatiques ont été très nombreuses et des informations erronées, voire fausses ont pu circuler.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont la responsabilité d'apporter une information précise et fiable. Pour autant, il convient de ne pas alimenter l'emballement médiatique autour des moindres suspicions, de respecter droit à la vie privée et le secret médical.

Aussi, vous voudrez bien mettre en œuvre les principes suivants :

- les suspicions de contamination ne doivent pas faire l'objet d'une prise de parole publique spontanée de votre part. Seuls les cas confirmés feront l'objet d'une communication par la ministre en charge de la santé ;
- en cas de sollicitations de la part des médias à propos d'une intervention, vous prendrez préalablement l'attache du Département des Urgences Sanitaires (DUS) de la direction générale de la santé pour déterminer les modalités d'intervention les mieux adaptées au cas d'espèce :

Contact du DUS : 01/40/56.57.84 – alerte@sante.gouv.fr ;

- vous pourrez en revanche et sans délai démentir par les voies et moyens que vous jugerez les mieux appropriés les rumeurs et fausses informations dont vous auriez connaissance (annonce de la mort d'un patient par exemple).

Dans tous les cas, le respect du secret médical et de l'anonymat est une règle absolue applicable à l'ensemble des services placés sous votre autorité.

Par ailleurs, vous prendrez ou accompagnerez, avec les directeurs généraux des ARS, les initiatives destinées à améliorer l'information générale de la population sur Ebola et la conduite à tenir (réunions d'information, communication dans les médias locaux, utilisation de supports d'information...).

*
* *

Si aucun cas de contamination n'a jusqu'à aujourd'hui été détecté sur le territoire national, la probabilité de rapatriements ou d'importations de cas en France, bien que faible, doit être prise en compte. La préparation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de terrain sont donc indispensables.

Un plan spécifique est en cours d'élaboration par le SGDSN, sous la supervision de M. LIEUTAUD. Il comportera une série de fiches pratiques destinées à vous appuyer dans la mise en œuvre des mesures préventives. Il vous sera diffusé dans les prochains jours.

Fait le 28 octobre 2014.

Le ministre de l'intérieur,
BERNARD CAZENEUVE

*La ministre des affaires sociales,
de la santé et des droits des femmes,*
MARISOL TOURAINE

Toute précision peut être obtenue sur le site internet : www.social-sante.gouv.fr ou en appelant le numéro vert : 0800 13 00 00

Le Premier Ministre

Paris, le 20 octobre 2014

Monsieur le Professeur,

L'Afrique de l'Ouest est frappée depuis plusieurs mois par une épidémie Ebola sans précédent. Les scénarios établis par l'Organisation mondiale de la Santé et les avis de la communauté scientifique convergent pour estimer que nous sommes confrontés à une crise sanitaire d'ampleur mondiale.

Nous devons tout faire pour aider les pays affectés à enrayer la dynamique de cette épidémie tout en évitant la diffusion dans les pays limitrophes. Il nous faut aussi nous préparer à faire face à des cas de contamination en France.

La France s'est mobilisée dès les premiers mois de l'épidémie et a été un des moteurs de la mobilisation de la communauté internationale, à l'ONU comme au sein de l'Union européenne. Notre pays porte la responsabilité première d'aider la Guinée.

Le suivi de cette crise internationale et l'engagement de la France nécessitent un pilotage et un suivi national inscrits dans la durée. Pour y faire face, j'ai décidé de mettre en place une « task force interministérielle Ebola » placée sous mon autorité.

Je vous remercie d'avoir accepté de la diriger, en tant que coordonnateur national. Vous serez secondé par trois coordonnateurs délégués, Mme Christine FAGES, diplomate, par M. Pierre LIEUTAUD, Préfet et M. Thierry DEBORD, professeur de médecine. Ce dispositif interministériel dont vous avez la charge comportera plusieurs composantes :

- l'une, confiée à Mme FAGES, en charge de la coordination de l'ensemble des initiatives à prendre sur le plan international et européen ; à ce titre, vous mettrez en œuvre les engagements pris par la France pour aider les pays africains confrontés à Ebola, et en particulier la Guinée compte tenu des responsabilités que nous exerçons vis-à-vis de ce pays. Vous aurez à cet égard la responsabilité de proposer et de conduire les actions de tous ordres à engager pour aider la Guinée à affronter cette crise sanitaire. Vous proposerez aussi les initiatives nécessaires sur le plan diplomatique pour mobiliser nos partenaires européens et internationaux et vous coordonnerez la liaison avec les institutions multilatérales intervenant dans la gestion de la crise Ebola. Vous organiserez les procédures et les moyens d'évacuation et de rapatriement de personnels de santé ou de membres des ONG susceptibles d'être touchés par le virus;

.../...

Monsieur le Professeur Jean-François DELFRAISSY
Directeur général de l'Agence nationale de recherche sur le sida

- la deuxième composante, confiée au Préfet Lieutaud, sera dédiée à la coordination du dispositif de réponse nationale permettant d'assurer la préparation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs sur le territoire national. A ce titre, vous coordonnerez l'élaboration des instructions, consignes et conduites à tenir aux services déconcentrés de l'Etat, aux collectivités territoriales et aux différents acteurs concernés. Vous veillerez à mettre en place un dispositif efficace de remontée d'informations auprès des autorités nationales. Vous proposerez au regard de l'évolution de la situation en France, en lien avec les services concernés, toute mesure nouvelle sur le territoire national qui vous paraîtrait nécessaire pour contrer l'éventuelle propagation du virus et pour améliorer et renforcer la coopération des acteurs concernés sur le terrain ;
- la troisième composante qu'animerait le Professeur Debord aura en charge les aspects proprement sanitaires de la gestion de la crise Ebola, en lien étroit avec les deux pôles chargés des aspects internationaux et nationaux. Cette composante aura en particulier la responsabilité de la veille sanitaire et du suivi épidémiologique, de l'évaluation et de la gestion des alertes sanitaires et de la préparation du système de santé à faire face à l'apparition ou la diffusion du virus sur le territoire national, ainsi que de la mobilisation de l'expertise sanitaire en aide aux pays affectés.

Vous organiserez en outre la prise en charge de la veille scientifique et la liaison avec les organismes de recherche pour ce qui concerne les traitements anti-Ebola et la recherche en la matière. Vous mobiliserez à cet égard l'expertise scientifique des structures de recherche médicale regroupées au sein de l'AVIESAN.

Vous me présenterez dans les plus brefs délais une organisation détaillée et opérationnelle de ce dispositif interministériel faisant clairement apparaître les responsabilités de chacun d'entre vous, permettant de s'assurer d'une prise en compte de la crise actuelle dans toutes ses dimensions, y compris sur les aspects de communication.

Je déciderai le cas échéant, en fonction de l'évolution de la crise, la mutation de cette « task force interministérielle » en cellule interministérielle de crise.

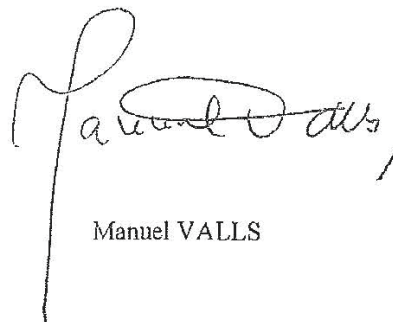
Vous assurerez par ailleurs la préparation des réunions interministérielles qu'organise mon Cabinet sur une base régulière.

Pour la conduite de votre mission à laquelle j'attache la plus grande importance, vous vous appuyerez sur les équipes que mettront à votre disposition les différents ministres impliqués, et en particulier la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, le ministre des affaires étrangères et du développement international, le ministre de l'intérieur et le ministre de la défense. Vous pourrez en outre faire appel au secrétariat général pour la défense et la sécurité nationale, s'agissant notamment de la préparation de la planification nationale de crise.

.../...

Je souhaite que vous me rendiez compte régulièrement de votre mission et que vous me signaliez immédiatement toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans son exécution.

En vous assurant de mon entier soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Manuel VALLS

Copies à

- *Mme Christine FAGES*
- *M. Pierre LIEUTAUD*
- *M. Thierry DEBORD*